numéro 66

Le magazine d'informations municipales de Parempuyre

PAREMPUYRE Magazine

Trimestriel octobre 2020

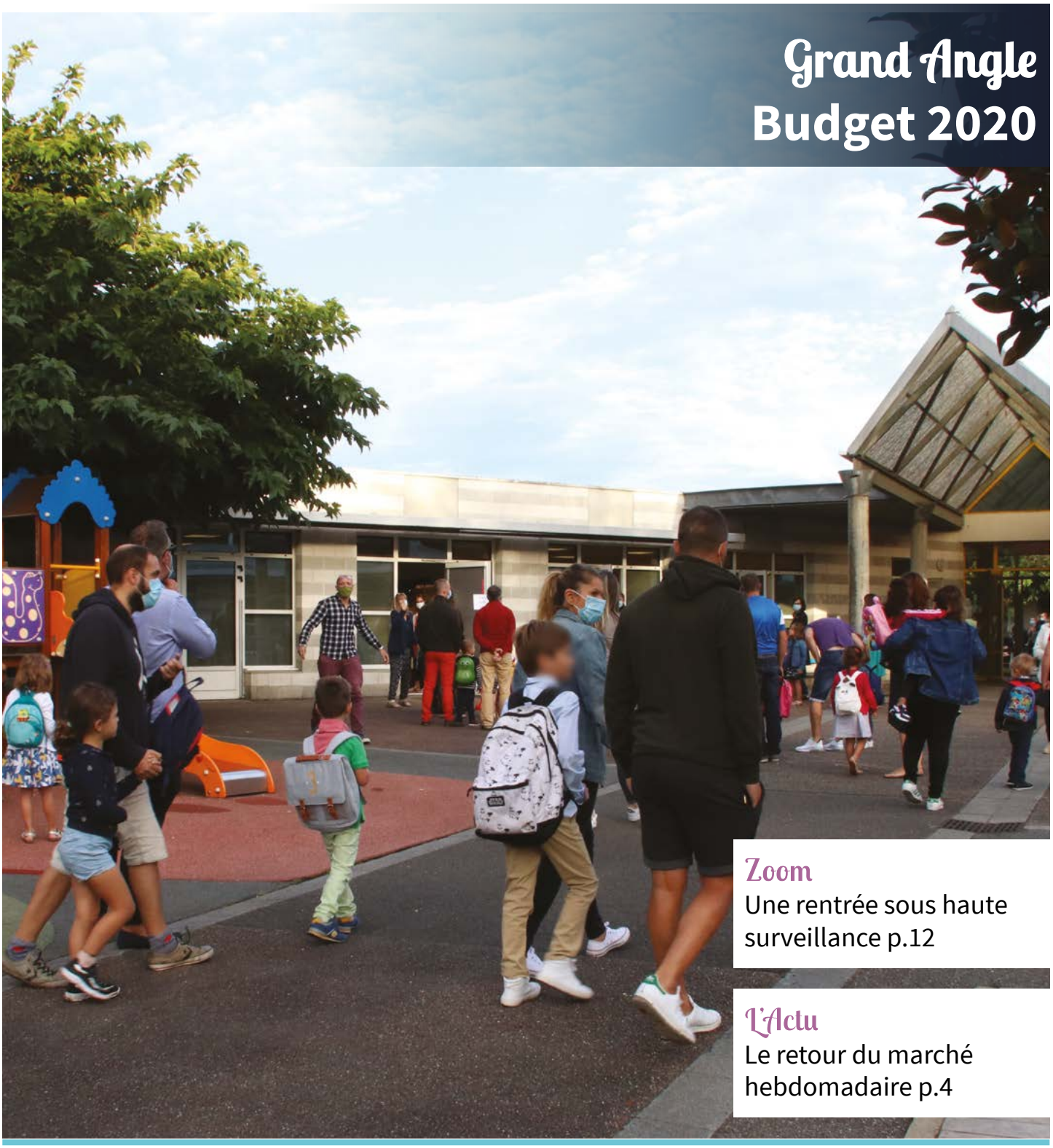

Grand Angle
Budget 2020

Zoom
Une rentrée sous haute surveillance p.12

L'Actu
Le retour du marché hebdomadaire p.4

ville de PAREMPUYRE

Retour en images

1re édition de Fest'Artisanal 26 juillet 2020

Activité d'été aux ALSH

Une rentrée des classes en sécurité

Forum des associations - 5 septembre 2020

À la découverte des marais - 6 septembre 2020

Sommaire

Retour en images 2

Édito 3

Actus 4

Grand Angle
Budget 2020 8

Zoom
Rentrée des classes sous haute surveillance 12

L'Actu des assos 13

Tribunes 15

Sports et travaux 16

Édito

Après une parenthèse estivale, la cloche a sonné et les jeunes Parempuyriens sont retournés en classe. De protocole adapté en nouvelles mesures sanitaires, cette rentrée a été un vrai défi.

Forts de l'expérience du printemps dernier, élus, agents municipaux, et éducation nationale ont uni leurs efforts pour assurer à tous les meilleures conditions d'accueil.

C'est vrai, nous sommes loin d'une rentrée ordinaire, insouciante et festive, mais nous nous réjouissons sincèrement de voir les bancs des écoles à nouveau remplis. Si je salue les trésors de patience et d'implication déployés par les parents et les enseignants pour assurer la continuité pédagogique pendant le confinement, « l'école à la maison », on le sait, a creusé les inégalités. L'école est, par définition, un lieu de transmission pour accéder à des savoirs et à des valeurs communes. C'est un lieu de rencontre où l'enfant apprend la socialisation, découvre d'autres modèles que celui de sa famille, d'autres manières de penser. Le « collectif » est essentiel dans le développement de l'enfant. Il fait partie de l'ADN de l'école républicaine et doit reprendre toute sa place. En faisant découvrir la richesse de la coopération et de l'action collective, l'école a un vrai rôle à jouer dans le fameux « monde de demain », que nous sommes beaucoup à appeler de nos vœux, un monde plus solidaire.

L'éducation de nos enfants a toujours été une priorité pour la Ville et se traduit par un engagement budgétaire municipal fort, comme vous pourrez le lire dans le dossier de ce magazine. Attachés à notre mission de service public, nous mettons tout en œuvre, pour offrir aux enfants les conditions de la réussite et de l'épanouissement et aux parents un accompagnement bienveillant.

Si les écoles ont pu pleinement reprendre leur rythme, ce n'est pas le cas du monde associatif qui subit de plein fouet les mesures prises pour la santé de tous. Cela peut paraître injuste lorsque l'on connaît le travail des associations pour mettre en place avec rigueur les protocoles sanitaires… J'espère que tous, associations, commerçants, pourront se relever lorsque la crise sera derrière nous. Nous serons là pour les soutenir.

Très fidèlement,

Béatrice de François
Maire
Vice-présidente de Bordeaux Métropole

Parempuyre magazine n°66
Magazine d'informations municipales
Trimestriel–Octobre 2020
ISSN 2554-4238

Mairie de Parempuyre
Hôtel de Ville 1, avenue Durand Dassier
33290 Parempuyre
Tél. 05 56 95 56 20–Fax 05 56 95 56 10
Courriel : ville@parempuyre.fr
www.parempuyre.fr

Directeur de la publication : Béatrice de François

Directeur de rédaction : Annie Pons

Responsable communication : Chloé Augey

Crédit Photos : Service communication, associations

Conception : Steeve Bianchi

Rédaction : Service communication, Twin events

Impression : Imprimerie Laplante–RCS Bordeaux 337 926 745
Tirage 5250 exemplaires–Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable.
Impression réalisée par une entreprise Imprim'Vert, garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Reprise du marché hebdomadaire

Le marché reprend à Parempuyre :
Les vendredis de 7h30 à 13h00 sous la halle François Mitterrand .

Producteurs de fruits et légumes (bio), rôtisserie , paëlla, boucherie, pizzas, cuisine du monde... vos commerçants sont heureux de vous retrouver, soyez au RDV !

POLICE MUNICIPALE

L'équipe de la police municipale s'agrandit !

Pour une ville sûre, où chacun se sente protégé, le service de police municipale s'agrandit. Aurélie, cheffe de police municipale depuis 2019 est désormais secondée par deux nouveaux agents :

- Arnaud, 25 ans ancien pompier industriel, a rejoint la ville le 18 août 2020.
- Jacques-Henri, 35 ans, ancien ambulancier du SMUR, a rejoint la ville le 15 septembre 2020.

De gauche à droite : Arnaud, Jacques-Henri et Aurélie

Stationnement : les règles à respecter

Pour la sécurité de tous, en particulier des piétons, rappel des règles à respecter partout, y compris aux abords des écoles:
Un véhicule ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un quelconque danger pour les usagers de la voie publique.
Lorsqu'une ligne jaune continue est dessinée sur le bord de la chaussée, l'arrêt et le stationnement sont interdits sur toute la longueur de cette ligne.

Tableau des contraventions de stationnement

Infraction	Détail	Montant
Stationnement gênant	Sur un trottoir, en double file, sur un emplacement réservé à l'arrêt des transports publics ou taxis, devant une entrée d'immeuble, sur une bande d'arrêt d'urgence sauf en cas de nécessité absolue...	35 €
Stationnement très gênant	Sur une place réservée aux personnes handicapées, sur une place réservée aux transporteurs de fonds, sur une piste cyclable, sur un trottoir sauf pour les 2 ou 3 roues...	135 €
Stationnement dangereux	Lorsque la visibilité est insuffisante, à proximité d'une intersection entre deux routes, de virages, de sommets de côte, de passages à niveau.	135 €
Stationnement abusif	Stationnement signalé de plus de 7 jours consécutifs	Enlèvement et fourrière

Après le temps de la prévention et de la pédagogie, désormais les verbalisations seront systématiques.

BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAU ! Découvrez le portail interactif de la bibliothèque

La bibliothèque municipale se modernise et vous permet de disposer d'un compte personnel en ligne, pour effectuer des opérations telles que :

- La recherche d'un ouvrage par type, titre, genre, ou auteur.
- La réservation d'un document qui vous sera mis à disposition pour une durée de 15 jours.
- La consultation de votre historique : emprunts en cours ou déjà réalisés.
- Les services complémentaires pour mieux répondre à vos attentes : prolonger la durée de votre emprunt, créer des listes de livres (lus, «mes envies»...), suggérer des achats, donner directement votre avis sur un livre.

Vous y trouverez également des listes de suggestions de lectures basées sur vos différents critères de recherche et vos préférences. Enfin, sachez qu'en cette période sanitaire compliquée, un service en « drive » permet de limiter les contacts.

Ce nouveau portail permettra également aux habitants de la ville de suivre les différents événements et animations proposés par la bibliothèque et la ville de Parempuyre. Les retransmissions se feront en ligne, permettant à tous l'accès aux propositions culturelles.

Pour consulter le portail bibliothèque et créer votre compte personnel :

https://parempuyre-pom.c3rb.org/

SOLIDARITÉS

Livraison des repas à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux personnes âgées, handicapées, ou en convalescence de leur livrer à domicile, tous les jours entre 9h et 12h, un repas complet (potage, entrée, légumes, viande ou poisson, fromage et dessert). Le tarif varie entre 5 et 8 €, en fonction de votre avis d'imposition.

Pour tout renseignement,
contactez le CCAS au 05 56 95 56 29.

50
repas sont actuellement livrés tous les jours aux bénéficiaires de ce service

DÉCHETS : COLLECTES ET RECYCLAGE

Les collectes de déchets

Les bacs gris sont collectés le lundi matin.
Les bacs verts sont collectés le mardi matin. Les collectes commencent à partir de 5h30.
N'oubliez pas de rentrer vos poubelles après leur passage, c'est obligatoire !

La déchetterie

Pour accéder à l'ensemble des points de collecte de la métropole, vous devez retirer votre vignette auprès de la Mairie. Elle est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Tous les renseignements : https://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Gerer-ses-dechets/Mieux-jeter/Centres-de-recyclage-dechetteries

Bornes textile

Retrouvez dans notre ville 5 bornes "Le Relais" destinées aux textiles, aux adresses suivantes :

- Face au 64 rue du Crébadin
- À la station essence d'Intermarché
- À l'intersection entre l'avenue du Château Pichon et la rue Alphonse Daudet
- Face au 75 rue de Landegrand
- 7 avenue du Maréchal Leclerc

Bornes de collectes du verre

Les 8 bornes permettant le recyclage du verre sont situées :

- 64 rue du Crébadin
- Parking du XIV Juillet, place Yvan Bric
- Face au 2 rue de la Vieille Eglise
- Rue de Vassivey, face à l'EHPAD
- Face au 14 rue du Villa
- Parking du cimetière
- Face au 36 rue de Bigeau
- Rue de la Gare

EMPLOI

Booster l'Emploi des jeunes 16/25 ans #1jeune1solution

Suite à la crise sanitaire, le réseau des Missions Locales s'inscrit comme acteur incontournable dans la mise en œuvre du plan de relance économique du Gouvernement en direction des jeunes 16-25 ans.
Dans ce contexte, le Service Emploi de la Mission Locale Technowest vient en appui à la fois :

- auprès des entreprises pour les informer sur les aides de l'État en matière de recrutement des jeunes.
  En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), une aide entre 5000 à 8000 euros selon l'âge du jeune (première année du contrat).
  En contrat classique d'une durée minimum de 3 mois, jusqu'à 4000 euros.

- auprès des jeunes pour les accompagner dans leur recherche de Contrat d'Apprentissage.
  De nouvelles dispositions pour les jeunes qui ont jusqu'à 6 mois pour trouver une entreprise (au lieu de 3 mois auparavant). Ainsi, un jeune peut débuter sa formation en CFA, sans avoir signé de contrat d'apprentissage en amont.

Mission Locale Technowest
NOUVELLE AQUITAINE

Plus d'infos : travail-emploi.gouv.fr/aide-embauche-jeunes

Contact : Mission Locale Technowest- Service Emploi - Tél. 05 56 47 14 07 - Emploi@missionlocaletechnowest.fr
Actualités sur : www.mltechnowest.com

ENVIRONNEMENT

Le saviez-vous ?

193 c'est le nombre d'arbres plantés ou replantés depuis 2015.

À Parempuyre, pour un arbre qui ne peut pas être conservé parce que fragilisé, jusqu'à trois arbres sont replantés !

Une zone de protection pour préserver les arbres

Lors de travaux d'aménagement, le compactage peut fragiliser les arbres au niveau des racines. Ces dernières sont essentielles à la survie et la croissance des arbres car elles leur apportent l'eau et les nutriments indispensables.

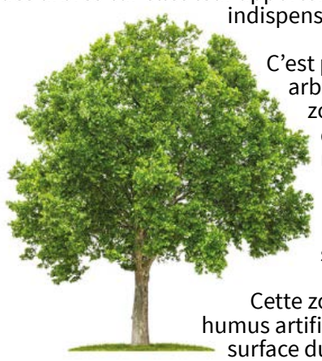

C'est pourquoi, autour de chaque arbre planté, la ville créé une zone de protection. Il s'agit d'un grand cercle au sol représentant l'envergure de l'arbre. Le centre du cercle de protection correspond à l'espace du tronc actuel et de son évolution future.

Cette zone permet de reconstituer un humus artificiel en répandant sur toute la surface du sol exploitée par les racines, une couche de 6 à 8 cm de matière organique compostée de copeaux de bois, feuilles et branches broyées.

CONTACTS UTILES

Contacter la mairie de Parempuyre

L'Hôtel de ville est ouvert au public les lundis, mardis, mercredis et vendredis
de 08h30 à 12h00,
de 13h30 à 17h00,
les jeudis
de 13h30 à 18h00.

Contact : *05 56 95 56 20*
ville@parempuyre.fr
En dehors de ces horaires, l'accueil physique et téléphonique est fermé au public.

En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, l'élu de permanence est joignable au *06 08 91 62 36*.

Police municipale : *06 07 87 90 15*
pm@parempuyre.fr
Gendarmerie : *17*

PERMANENCE

Conseiller du salarié

Vous êtes salarié et vous êtes convoqué à un entretien préalable à une sanction disciplinaire ? Vous avez la possibilité de vous faire assister gratuitement par un conseiller du salarié. Une permanence est tenue en mairie par Madame Vallejo, **les jeudis de 15h à 17h30 sur RDV au 06 85 10 50 09.**

INFORMATIONS COVID

FERMETURE DE TOUTES LES SALLES DE SPORT ET PISCINES COUVERTES (PRIVÉES ET MUNICIPALES) - HORS TEMPS SCOLAIRE
LES TERRAINS EXTÉRIEURS RESTENT ACCESSIBLES

FERMETURE AUX ASSOCIATIONS DE TOUTES LES SALLES MISES À LEUR DISPOSITION

INTERDICTION DE L'UTILISATION DES VESTIAIRES ET SANITAIRES DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À 50 M DES SALLES DE SPORT ET DE SPECTACLES

LIMITATION DES RASSEMBLEMENTS FAMILIAUX ET AMICAUX À 10 PERSONNES

LIMITATION DES VISITES À 2 PERSONNES PAR SEMAINE ET PAR RÉSIDENT DANS LES EHPAD ET RPA

INTERDICTION DES RASSEMBLEMENTS DE PLUS DE 10 PERSONNES DANS LES PARCS

INTERDICTION DES FOIRES ET VIDES GRENIERS

ABAISSEMENT À 1000 DE LA JAUGE MAXIMALE POUR LES LIEUX OUVERTS AU PUBLIC

INTERDICTION DE TOUTE SOIRÉE DANSANTE

Informations valables au 29 septembre 2020 et susceptibles d'évoluer.

BUDGET 2020 : Une gestion responsable et solidaire

Crise sanitaire oblige, il a fallu attendre le 15 juillet pour voter le budget 2020 de la commune. Ce vote a été précédé, comme le prévoit la loi, d'un « Rapport sur les Orientations Budgétaires » présenté le 22 juin 2020 pour informer le Conseil municipal de la situation économique, juridique et financière de la collectivité. Ce rapport a fait l'objet d'un débat, que vous pouvez retrouver sur www.parempuyre.fr/ votre mairie/ la retransmission de la séance du 22 juin.

Les clés pour comprendre :

Chaque année, le Conseil municipal vote un « budget primitif » qui est un document de prévision des recettes et des dépenses annuelles. Il comprend deux sections : la section « Fonctionnement » liée aux besoins de la commune pour fonctionner au quotidien (entretien des équipements, salaires, subventions aux associations etc.) et une section « investissement » qui traduit la politique décidée par la municipalité (construction d'équipements, aménagements).

Répartition des dépenses de fonctionnement

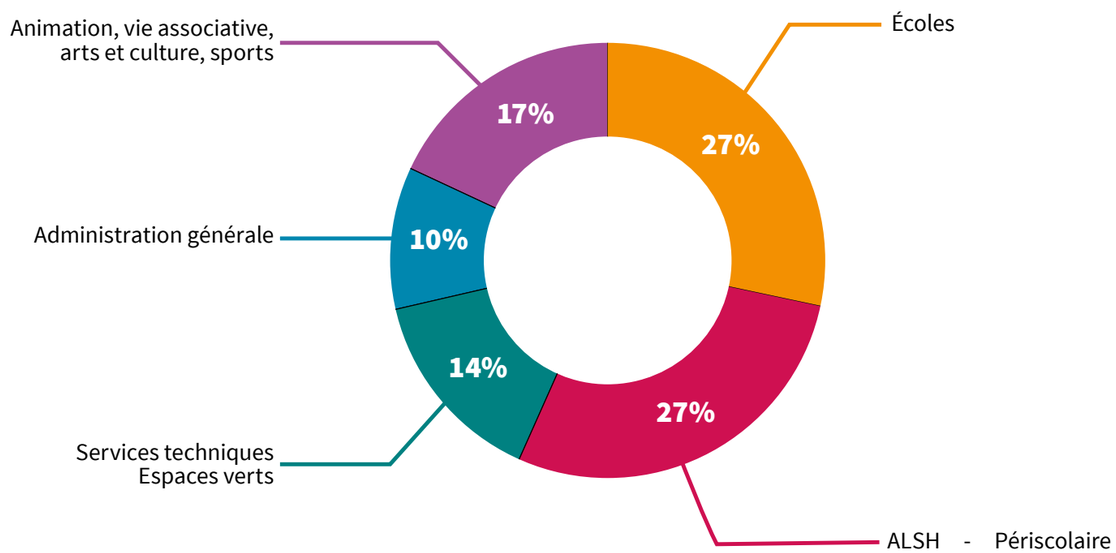

Composition du budget d'investissement 2020

Développement des équipements sportifs et associatifs :

- Création d'un plateau sportif — **390 000€**
- Nouveaux vestiaires sports collectifs et club house tennis — **450 000€**
- Fin de la construction de la maison des associations — **100 000€**
- Restructuration des vestiaires du Gymnase — **100 000€**

Amélioration du cadre de vie :

- Sécurité : déploiement de la vidéoprotection — **94 000€**
- Voirie : enfouissement des réseaux préalable à la restructuration de la rue Landegrand — **250 000€**
- Valorisation des espaces naturels : préemption d'espaces boisés classés, livraison du site d'Olives — **26 000€**

Modernisation et amélioration continue des services publics :

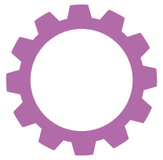

- Poursuite du développement numérique et des téléprocédures : dématérialisation, achat de matériel informatique suivi du plan informatique dans les écoles portail numérique pour la bibliothèque etc. — **50 000€**
- Restructuration du centre technique municipal — **150 000€**
- Achat d'un nouveau véhicule pour la Police Municipale, de matériel pour les services techniques — **70 000€**

Zoom

Fiscalité : pas d'augmentation d'impôts

Pour rappel, la Taxe d'Habitation a en grande partie été supprimée. Si l'État s'est engagé à compenser cette perte de recettes pour les communes, il faut s'attendre qu'à terme, cette compensation diminue. Le Conseil municipal se prononce donc uniquement sur le taux de Taxe Foncière. Le taux est voté sans augmentation, et ce, depuis 2003.
Si vous constatez que le montant de vos impôts augmente, cela est notamment dû à la variation des bases, votée par le Parlement.

Financement des services publics : exemple de l'ALSH

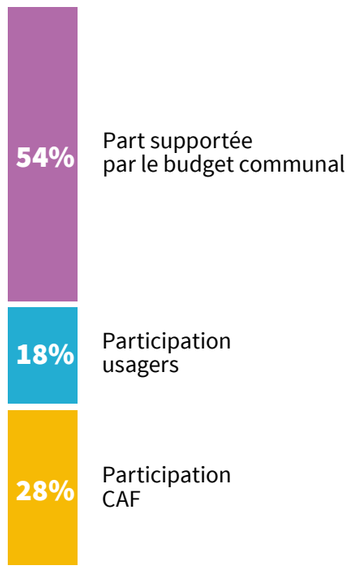

Qu'est-ce qu'un PPI ?

Le début du mandat constitue le moment idéal pour élaborer un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce document de programmation opérationnel, indispensable, émane du programme politique. Il est actualisé chaque année, en fonction des aléas rencontrés, et permet d'étaler les dépenses des projets de grande envergure sur le mandat. Suite aux élections, le PPI a été présenté au Conseil municipal de juillet 2020. Les données chiffrées sont des estimations qui seront affinées au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Les projets phares du PPI 2020-2026

Restructuration du multi-accueil et le Relais Assistantes Maternelles
200 000€

Rénovation du Centre Technique Municipal (CTM)
550 000€

Plateau sportif de Fontanieu
455 000€

Nouvelle école municipale d'art
1 650 000€

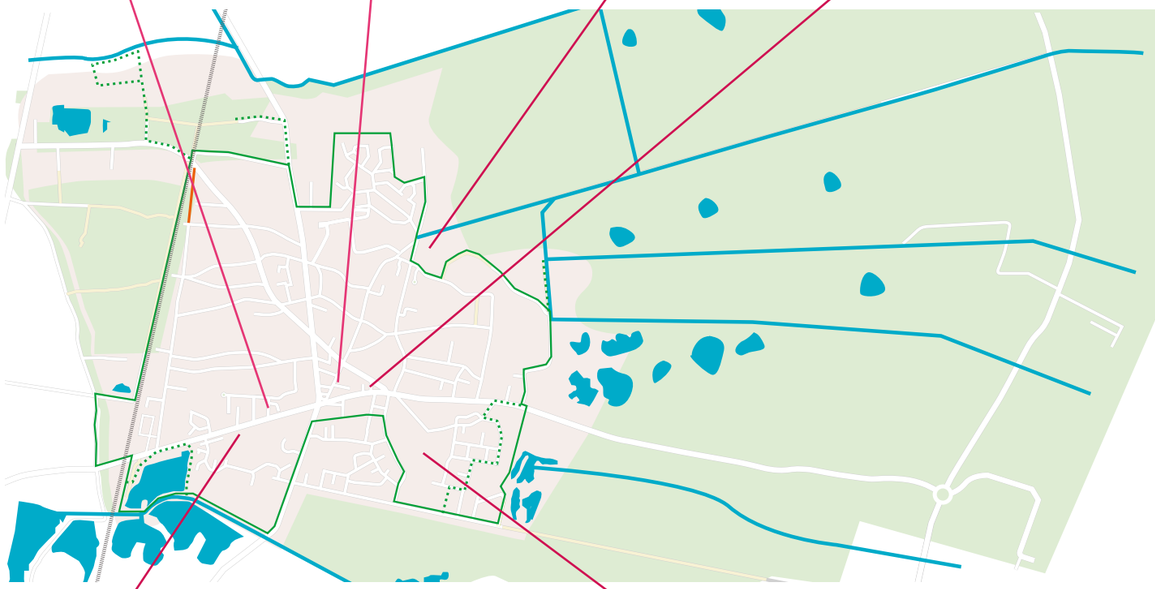

Restructuration Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
550 000€

Travaux de la plaine des sports
375 000€

Rénovation des terrains de football et de rugby
830 000€

Équipement sportif du collège
1 070 000€

Nouveaux vestiaires des tennis couverts
450 000€

Mais aussi

Sur toute la ville
Travaux sur l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux
700 000€

En partenariat avec Blanquefort
Piscine intercommunale
1 500 000€

[3 questions à Béatrice de François]

Maire de Parempuyre
Vice-Présidente
de Bordeaux Métropole

> « Outre les adaptations liées à la crise et les dépenses de solidarité qui ont été une nécessité, le budget 2020 est fidèle aux engagements pris »

Quel impact la période actuelle a-t-elle eu sur l'élaboration du budget ?

Nous avons voté le budget en juillet, à la moitié de l'année, alors qu'habituellement le budget doit être voté avant fin avril. Nous l'avons voté dans un contexte d'état d'urgence sanitaire et avons donc dû inclure une série de dépenses liées à la gestion de la crise : distribution de colis alimentaires supplémentaires, mise en place d'un service de livraison de courses pour les personnes fragiles isolées, aménagement des bâtiments publics, achat de matériel (gel, masques, etc.), distribution de masques, renforcement des équipes pour mettre en œuvre les nouveaux protocoles sanitaires, etc.

De nombreuses incertitudes perdurent quant à l'impact à venir de cette crise sur nos dépenses et nos recettes .

Quelles sont les orientations retenues pour ce budget 2020 ?

Outre les adaptations liées à la crise et les dépenses de solidarité qui ont été une nécessité, le budget 2020 est fidèle aux engagements pris :

- 27,50 % sont orientés vers les écoles (construction d'un plateau sportif sur Fontanieu en faveur, notamment, de l'école Madeleine Brès…),
- 27,50 % en faveur du cadre de vie (enfouissement des réseaux de la rue de Landegrand avant réfection totale de la voirie, mise en place de signalétique, de panneaux lumineux, préemption de terrains classés en zone boisée pour protéger ces espaces naturels…),
- Près de 24 % pour les équipements sportifs (construction de nouveaux vestiaires et restructuration des vestiaires du Gymnase 1, réalisation d'un club house pour le tennis…)

Quelle politique fiscale défendez-vous ?

En préambule, je tiens à rappeler que payer des impôts est un acte avant tout citoyen, c'est une participation à l'effort commun sans lequel, il n'y a pas de service public possible (école, hôpital, transport, ...) La ville de Parempuyre fait partie des communes de la Métropole ayant les plus faibles recettes par habitant : 923 € par habitant contre 1088 € en moyenne pour les communes de même strate. Parempuyre se situe également parmi les taux d'imposition les plus faibles, avec un taux d'impôts sur le foncier bâti à 24,28 % contre une moyenne de 27,9 %.

Nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition depuis 2003, c'est une volonté afin de préserver le pouvoir d'achat des administrés déjà bien malmené. Pour compenser ce manque à gagner dans les caisses de la commune, nous sommes très vigilants à la maitrise du budget de fonctionnement. Les services administratifs supports sont en nombre restreint et les charges de personnel sont en-dessous de la moyenne des communes de même strate, pour une gestion au plus juste.

Zoom

Endettement

L'endettement total de la ville s'établit à 530€/habitant, soit bien en-dessous de la moyenne des communes de même strate qui se situe à 844€/habitant. Il est à noter que la Ville de Parempuyre n'a jamais souscrit d'emprunts dits « toxiques » et que l'intégralité des emprunts en cours a été souscrit à taux fixe, ce qui préserve la ville de tout risque.

Rentrée des classes sous haute surveillance

Après une fin d'année scolaire particulière pour l'ensemble de la communauté éducative et pour les élèves, tout le monde a regagné les bancs de l'école en ce début de mois de septembre.

La rentrée en chiffres

987 élèves sont scolarisés cette année en primaire contre 959 à la rentrée 2019

41 classes : 3 ouvertures de classe en maternelle à Jean Jaurès, à l'élémentaire Libération et Madeleine Brès. Une fermeture a été effectuée à Jean Jaurès en élémentaire

13 ATSEM dans les maternelles

42 agents d'animation (animateurs et directeurs)

40 agents de restauration et d'entretien

Protocole sanitaire

En concertation avec les directrices d'école, plusieurs principes sont retenus :

- Limiter le brassage avec la constitution de groupes permettant la traçabilité des contacts.
- Le respect des gestes barrières, port du masque pour le personnel et sensibilisation des élèves.
- L'identification d'un référent Covid au sein des équipes d'animation
- Le respect des groupes « classe » au sein des structures d'accueil de loisirs et périscolaire.
- Dans les transports scolaires : reprennent également le protocole sanitaire (gestes barrières) avec la création de « zones école », la répartition des enfants pour qu'ils ne soient pas côte à côte (à l'exception des fratries ou des enfants de même classe).

Services proposés aux familles

- La mise à disposition de 2 lignes de transport scolaire.
- La restauration scolaire, via le prestataire ANSAMBLE.
- Le « va et vient » pour accompagner les enfants scolarisés à leurs activités extra-scolaires.
- L'accueil périscolaire, tous les jours de 7h à 8h30, puis de 11h30 à 13h30 et enfin le soir (sauf le mercredi) de 15h45 à 19h.
- L'école multisports, le vendredi à partir de 16h pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

Les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)

Il s'agit d'activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Ils ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Ces TAP permettent à l'enfant de découvrir de nouvelles activités ou de participer à des projets. Le thème retenu cette année est **« Parempuyre hier, aujourd'hui, demain ! »**
Dans le cadre des TAP, la ville propose des intervenants extérieurs qui viennent compléter les équipes éducatives notamment les associations de la ville et l'ÉMA.

Le rythme scolaire

Comme prévu, un groupe de travail proposera au comité de pilotage (COPIL) 2 projets sur 4 et 4.5 jours d'école. Ces derniers seront ensuite soumis au vote des parents en janvier 2021 (une famille = une voix). L'objectif est une mise en œuvre pour la rentrée scolaire 2021-2022.

CAVP Volley Ball

Après avoir été adversaires ou coéquipiers sur les terrains de volley, et fort de nos expériences associatives, nous nous sommes retrouvés autour de Parempuyre et avons ainsi pris la décision de créer notre propre club, le Cercle Amical des Volleyeurs de Parempuyre (ou CAVP) qui se veut être convivial pour la pratique du volley-ball adultes ouvert à tous niveaux dans l'esprit du pur loisir. Alors amies, amis du volley-ball n'hésitez pas à nous contacter pour les informations sur les jours et horaires (créneaux en cours d'attribution au jour d'envoi de cet article).

Infos et contact :
volleycavp@gmail.com, facebook : CAVP,
Laurence 06.68.80.73.51, Christophe 06.18.08.78.54

Taï Chi Chuan

RPEP

La rentrée des enfants s'est déroulée dans des conditions sanitaires très particulières cette année. Nous espérons tous pouvoir reprendre des habitudes normales le plus vite possible.

En attendant, le RPEP veille, s'implique et interroge les autorités pour vous informer au mieux, et améliorer les points faibles. Mobilisée pour le bien être des enfants de la maternelle au collège, l'équipe sollicite régulièrement des rencontres auprès des différents acteurs institutionnels.

Le RPEP est une association libre avec des valeurs de respect, de bienveillance et d'échange.

Vous êtes un parent investi dans la scolarité de votre enfant et vous souhaitez aller plus loin, alors rejoignez-nous et venez découvrir les coulisses d'une année scolaire. Les adhésions sont possibles tout au long de l'année. Contactez-nous pour tous renseignements.

Toute l'équipe vous souhaite une belle année scolaire.

Annabel MARTIN, Présidente RPEP
http://rpeparempuyre.wixsite.com/rpep
https://www.facebook.com/rpepparempuyre/

Tennis Club Parempuyre

Une nouvelle saison attendue !!!

Alors que la saison dernière s'est finie très prématurément suite à la crise sanitaire, le club attaque cette nouvelle saison avec une grosse motivation.
Aussi, un nouveau coach diplômé d'État a rejoint le club, en la personne de Yannick.

Cette saison devrait voir la construction de vestiaires et d'un nouveau club-house au niveau des courts couverts, favorisant ainsi grandement notre vie de club et l'accès aux courts.

A côté de cela, le club prépare le tournoi adultes de la Toussaint qui concernera les catégories Messieurs et Dames et +65ans Messieurs et Dames.

Les membres du Bureau, nos deux professeurs diplômés d'état et salariés du club ainsi que nos éducateurs sont motivés pour accueillir au mieux l'ensemble des adhérents.

Bref, la saison démarre avec de belles perspectives !!!!

Et pour nous suivre:
https://www.facebook.com/tc.parempuyre/
http://www.tcparempuyre.fr/

US Parempuyre Handball

La nouvelle saison a été préparée dans l'incertitude, tant par les instances fédérales que par notre club. Des contraintes médicales pour l'établissement des licences ont été ajoutées et des recommandations sanitaires pour la pratique, mises en place. En outre, la réactualisation des plannings horaires des gymnases a grandement augmenté notre inquiétude pour le bon déroulement de la saison.

Si le début du championnat prévu pour la fin du mois de septembre était soumis à des conditions liées au virus, avec possibilité de report après la Toussaint, voire janvier 2021, les montées de nos deux équipes seniors garçons ont, par contre, été officialisées (les SG1 en Excellence Régionale et les SG2 en Excellence Départementale).

Autre décision fédérale, nous accueillerons le 1er tour de la Coupe de France masculine qui se déroulera sous une formule de tournoi au cours duquel les 4 équipes de Langon, Léognan, Villenave et Parempuyre se rencontreront, le 24/10/20 à partir de 17h30.

Le forum des Associations a peut-être permis à certain-e-s d'intégrer notre club, cela est, bien sûr, toujours possible pour celles ou ceux qui hésitaient. Vous pouvez venir lors de quelques séances pour « juger sur pièce », essayer c'est adopter !

Pour que notre club continue sa route, il est INDISPENSABLE de conforter les rangs du Conseil d'Administration. Des départs de membres, liés à des déplacements professionnels ou familiaux, ont amoindri l'effectif du C.A. D'autres sont prévus pour la fin de cette mandature, lors des élections de fin de saison 2020-21, c'est dire l'URGENCE de la situation. Merci de nous rejoindre.

Contacts :
Stéphane Lamoure 0632296044
ou dominique.gravois@orange.fr

Rugby Club Parempuyre

Le Rugby à Parempuyre, c'est un groupe loisir, avec une équipe au touché et une au plaqué ; une école de rugby labellisée FFR qui accueille filles et garçons de 5 à 13 ans pour les garçons et jusqu'à 14 ans pour les filles ; une équipe cadet (M16) et depuis cette saison une équipe junior (M18), toutes deux en compétitions régional et national.

Le RCP est un club formateur, son école, 2 fois « meilleure école de rugby sans sénior », est autonome sur les 5 catégories qui la composent (M6, M8, M10, M12 et M14/M15F). Des jeunes passés par le RCP ont percé au niveau national et une ancienne joueuse est partie en stage avec l'équipe de France A.

Avec des règles adaptées à chaque catégorie, la sécurité est au cœur du jeu, comme avec le Covid-19 et le protocole fédéral qui garantit une pratique en toute sérénité.Alors venez nous rejoindre pour jouer au rugby selon votre niveau et votre envie, et vous serez conquis par les valeurs de ce sport, telles que la solidarité et la convivialité !

contact
marchettijacques@gmail.com
06 75 86 74 07

Avis aux associations

Le dossier de demande de subvention 2021 est téléchargeable sur le site www.parempuyre.fr et doit être déposé avant le 31 décembre 2020 au service vie locale.

VIVONS PAREMPUYRE

Une équipe à l'écoute
Six mois se sont écoulés depuis le scrutin municipal et, malgré le contexte sanitaire qui nous mobilise tous, notre priorité est d'engager les projets de notre programme. Déjà, les premières réalisations se concrétisent :

- deux nouveaux agents de police municipale ont été embauchés. Le service passe ainsi de un à trois agents
- le plateau sportif de Fontanieu est construit

La nomination de Béatrice de François en tant que Vice-Pésidente de Bordeaux Métropole, en charge des Transports en commun et du stationnement, nous permettra de porter efficacement nos actions en faveur du développeùment des transports en commun sur la Ville, nous nous en réjouissons.

Plus que tout, nous aspirons à être les élus de tous les Parempuyriens et à leur donner la parole. Développer une culture participative dans l'élaboration des projets de la ville était une promesse de campagne. Promesse tenue, avec la création d'un premier groupe de travail ouvert, sur la thématique du marché hebdomadaire qui a pu faire couler de l'encre sur les réseaux sociaux. Ce groupe, ouvert, composé d'élus et d'administrés, travaille sur les conditions nécessaires au développement et à la pérennisation de notre marché.

D'autres instances consultatives verront le jour, très prochainement sur les enjeux majeurs de la commune.

Notre équipe est à vos côtés et au plus près de vos préoccupations, à l'écoute et en action.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire
vivonsparempuyre@gmail.com

PAREMPUYRE AVENIR

Texte non communiqué

Parempuyre Avenir, *parempuyreavenir@gmail.com*
H.LAGARRIGUE, J. AMRA, R. DOS SANTOS, K. CONTU, S. PIGEAT, N. LALANNE, JM FARTHOUAT

SPORTS ET TRAVAUX

SPORTS

Parempuyre « Terre de jeux 2024 »

La candidature de la ville a été défendue depuis février par Béatrice de François, Maire de Parempuyre. C'est avec fierté que la commune a obtenu le label convoité « Terre de jeux 2024 ».

Ce label marque l'ambition de la municipalité de mettre plus de sport dans le quotidien des administrés. Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion, pour un sport durable, responsable et accessible à tous, sans distinction.

Parempuyre entre dans l'aventure des Jeux Olympiques 2024 pour partager ensemble des émotions uniques.

Un nouveau plateau sportif à Fontanieu

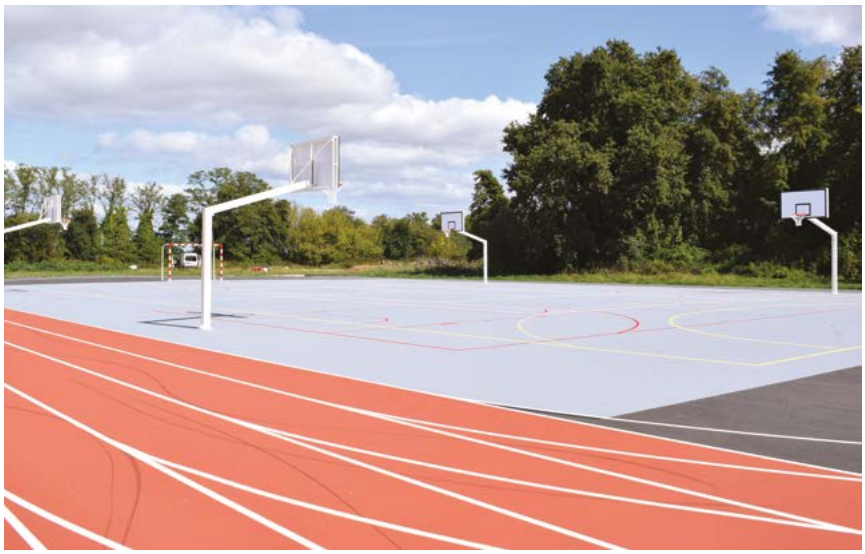

Rue de Ségur, dans le quartier Fontanieu, un tout nouveau plateau sportif a été réalisé. Avec ses terrains multisports et sa piste, il offre la possibilité de pratiquer basket, handball, volley ball et athlétisme. Construit à proximité immédiate de l'école Madeleine Brès, il bénéficiera aux élèves pour leurs cours d'E.P.S. Clôturé, pour plus de sécurité, il reste toutefois accessible à tous les amoureux d'activités sportives et offre de nombreuses possibilités de jeux sur des équipements neufs. De nouvelles places de stationnement sont comprises dans l'enceinte du plateau pour faciliter son accès.

Les travaux ont débuté en janvier 2020, ont été interrompus par la crise sanitaire et se sont achevés en septembre 2020.
Coût des travaux 390 000€.

POINT TRAVAUX

- Rue Landegrand :travaux d'enfouissement des réseaux entre la voie ferrée et la route de Pauillac
  Programmation : de début novembre à début 2021.
  Circulation sur demie-chaussée avec alternat.
- Création d'un rond point au carrefour des rues Macau, Landegrand et De Gaulle : aménagement de la voirie
  Programmation : du 5 octobre au 18 décembre 2020.
  Circulation sur demie-chaussée avec alternat
- Réfection des trottoirs de la rue de Caillavet.
  Programmation : du 21 septembre au 1er novembre.
  Circulation sur demie-chaussée avec alternat
- Travaux d'élagage et de débroussaillage rue des compagnons de l'abbé Pierre.
  Programmation : du 28 septembre au 23 octobre.
  Circulation sur demie-chaussée avec alternat